

guer cet acte et la matière spéciale en justification ; et si le demandeur ou les demandeurs, le poursuivant ou les poursuivans sont déboutés, ou laissent périmer ou discontinuent l'action, ou qu'il soit rendu jugement contre lui ou contr'eux, les défendeurs auront triples dépens, et même recours pour iceux que dans les autres cas où dépens sont donnés par la loi aux défendeurs.

Patates.  
Peaux.  
Pois.  
Poix.  
Riz.  
Seigle.

Suif.  
Tabac.  
Térébenthine.  
Vergues.  
Volailles.

Triples dépens.

TABLE (B).

TABLES auxquelles cet acte renvoie.

TABLE (A.)

Acajou, et autres bois d'ébénisterie.	Cuir verts.
Anes.	Diamans, et pierres précieuses.
Avoine.	Douves.
Bardeaux.	Drogues de toute sorte.
Beauprés.	Ecaille de tortue.
Bêtes à cornes, et animaux vivans de toute espèce.	Farine.
Biscuit.	Fèves.
Bois de charpente et de construction.	Filasse de lin et de chanvre.
Bois de campêche, de Brésil, et toute sorte de bois propres à la teinture.	Foin.
Bois dur ou de moulin.	Fouçailles.
Cacao.	Froment.
Calavances.	Fruits et végétaux.
Castor, et toute sorte de pelletteries.	Goudron.
Cerceaux.	Grains de toute espèce.
Chevaux.	Graines de jardin.
Cochenille.	Indigo.
Cochons.	Laine.
Coton en laine.	Mâts.
	Moutons.
	Mules.
	Or et argent monnoyés ou en lingots.
	Orge.
	Pain.

	£	s.	d.	sterling.
Farine de froment, par baril, n'excédant pas 196 liv. poids net.	0	5	0	
Biscuit, par baril, n'excédant pas 196 liv. poids net.	0	2	6	
Biscuit, par quintal.	0	1	6	
Pain fait de froment ou autre grain, importé en sacs ou emballages, par 100 livres,	0	2	6	
Farine de seigle, pois ou fèves, par baril, n'excédant 196 livres,	0	2	6	
Pois, fèves, seigle, ou calavances, par boisseau,	0	0	7	
Riz, par 100 livres, poids net,	0	2	6	
Bardeaux (dits <i>Boston Chips</i> ), n'ayant pas plus de 12 pouces de longueur, par millier en nombre,	0	7	0	
Bardeaux ayant plus de 12 pouces de longueur, par millier en nombre,	0	14	0	
Douves de chêne rouge, par millier en nombre,	1	1	0	
Douves ou fouçailles de chêne blanc, par millier en nombre,	0	15	0	
Bois de charpente de pin jaune ou blanc, d'un pouce d'épaisseur, par 1000 pieds,	1	1	0	
Bois de charpente de pin rouge, par 1000 pieds,	1	1	0	
Autres sortes de bois charpente et autres bois, par 1000 pieds,	1	8	0	
Cerceaux de bois, par millier en nombre,	0	5	3	
Chevaux, par 100l. de la valeur d'iceux,	10	0	0	
Bêtes à cornes, par 100l. de la valeur d'icelles,	10	0	0	
Autres animaux vivans, par 100l. de la valeur d'iceux,	10	0	0	